

MAIRIE
LA CHAPELLE-AUX-BROCS
Code postal : 19 360
TEL : 05.55.92.98.00

PROCES VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 MARS 2019

lachapelleauxbrocs@wanadoo.fr



Le vingt-neuf mars deux mille dix-neuf, les membres du Conseil Municipal, Michel BERIL, Serge ISCHARD, Serge DEZETTE, Sylvie VILLEBONNET, Jacques FARGES, Yves VIGIER, Elodie BROSSARD, Laurent PUYDEBOIS, convoqués le 21 mars 2019 par Monsieur Michel BERIL, Maire, se sont réunis, à vingt heures trente, dans la salle de la mairie, en session ordinaire.

Absents : Ana-Maria BAPTISTA, Philippe MERCIER et Christian DEMMANNEVILLE.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Michel BERIL, Maire, à vingt heures quarante minutes.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance : Yves VIGIER.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 25 février 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le conseil municipal s'est réuni pour délibérer sur les dossiers suivants :

OBJET : DEVIS NOUVELLE ENTREPRISE POUR REFECTION SALLE DE BAIN DU LOGEMENT COMMUNAL RUE DE LA SUDRIE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu choisir une nouvelle entreprise pour les travaux de réfection de la salle de bain du logement communal situé rue de la Sudrie suite à la fermeture de l'entreprise Chevalier Argueyrolles qui avait été choisie dans la délibération n° 25/2018.

Après étude de plusieurs devis, Monsieur le Maire propose de retenir celui de l'entreprise TAYANT et FILS de Malemort pour un montant total de 2350€ HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte ce devis et autorise Monsieur Le Maire à le signer.

OBJET : COTISATION A LA MISSION LOCALE DE BRIVE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler la participation financière communale pour aider au fonctionnement de la mission locale de Brive.

Cette participation est calculée selon un montant qui évolue chaque année multipliée par le nombre d'habitants indiqué par l'INSEE pour l'année en cours.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal que cette cotisation soit reconduite chaque année. Pour 2019, le montant est de **365.50€** = 0.85€ X 430 habitants.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, par 7 voix pour et une abstention :

- Accepte cette cotisation et dit qu'elle sera reconduite chaque année.

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire pour l'année 2019, les mêmes taux qu'en 2018 pour les 3 taxes locales, soit :

- 5.87 % pour la taxe d'habitation
- 13.14% pour la taxe foncière bâtie
- 93.72 % pour la taxe foncière non bâtie

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- Décide de reconduire les mêmes taux d'imposition pour l'année 2019.

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions reçues pour 2019.

Il est proposé d'accorder une nouvelle subvention à l'association « SOS Violences Conjugales » de Brive pour un montant de 50€.

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour et une contre, accepte cette proposition.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le total des subventions accordées par la commune pour l'exercice 2019 et, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents,

- D'accepter le montant des subventions tel que présenté dans le tableau ci-après pour l'année 2019.

ARTICLE	Nom de l'Organisme	Pour mémoire Budget 2018	Proposition Budget 2019
6574	A.D.A.P.E.I de la Corrèze	110.00	110.00
6574	A.S.C.A.M Corrèze (Croix Marine)	20.00	20.00
6574	Bibliothèque Centrale de prêt	34.00	34.00
6574	Croix Blanche	30.00	30.00
6574	FOYER RURAL	1100.00	1100.00
6574	Fédération F.N.A.C.A	500.00	500.00
6574	FAL-USSEP	30.00	30.00
6574	Assos Accidentés de la vie (FNATH)	50.00	50.00
6574	Les Amitiés Chapelloises	1100.00	1100.00
6574	Ligue contre le cancer	100.00	100.00
6574	Myopathie (AFM)	40.00	40.00
6574	Protection Civile de la Corrèze	20.00	20.00
6574	Prévention routière	20.00	20.00
6574	Sapeurs-Pompiers (Orphelins)	30.00	30.00
6574	Société de chasse	1100.00	1100.00
6574	Je tu île	400.00	400.00
6574	SIDA (AIDES)	40.00	40.00
6574	ASP Corrèze	70.00	70.00
6574	Assos Française diabétiques	20.00	20.00
6574	Pupilles enseignement public	20.00	20.00
6574	Croix Rouge Brive	30.00	30.00
6574	Les Restos du Cœur	30.00	30.00
6574	Gérontologie	150.00	150.00
6574	Divers	550.00	506.00
6574	Sos Violences Conjugales	00.00	50.00
	TOTAL SUBVENTIONS :	5600.00	5600.00

OBJET : VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2019

Résumé du budget primitif de l'année 2019 présenté au Conseil Municipal :

Le budget primitif de la commune pour l'exercice 2019 s'équilibre en fonctionnement à la somme de **341 639.53€** et, en investissement à **144 590,85€**, ce qui représente un budget total de **486 230.38€**.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Accepte ce budget pour l'année 2019.

-

- QUESTIONS DIVERSES

Suite à la demande de Monsieur Jacques Farges, il est décidé que la croix du Peuch Martial sera repeinte.

La séance a été levée à 21h54.